

## LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL 1978-1979

Deux événements dominent l'année 1978 dans l'évolution de la question du Sahara Occidental : l'effondrement en Mauritanie du régime de M. Ould Daddah le 10 juillet, la mort du président Boumediène le 27 décembre et les spéculations politiques qui entourent son état de santé dès le mois de septembre.

L'affaire des prisonniers français, rendus finalement à M. Kurt Waldheim en décembre 1977 avait gravement mécontenté le gouvernement français qui reste d'autant plus vindicatif que l'approche des élections législatives l'incite à montrer sa « force ». Elle avait aussi montré la faiblesse croissante du gouvernement mauritanien engagé dans la guerre du Sahara depuis décembre 1975 et qui fait désormais ouvertement appel au soutien militaire français.

Ces deux considérations donnent la priorité aux actions militaires au début de l'année. A plusieurs reprises (janvier et mai) le F. Polisario dénonce l'attaque de ses colonnes par des avions Jaguar français qui font des victimes jusque dans les rangs de Mauritanien faits prisonniers lors des opérations précédentes » et acheminés vers l'arrière. Le gouvernement français dément d'une manière peu convaincante, soucieux surtout de nier que l'intervention aérienne se déroule au-dessus du territoire du Sahara occidental. Pour le F. Polisario les attaques incessantes qu'il mène sur « le front sud » en particulier contre la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou, sont la poursuite de la stratégie d'épuisement de la Mauritanie. Dans un communiqué, le Ministère sahraoui de la Défense annonce pour les 4 premiers mois de l'année : 382 tués, 344 blessés, 55 prisonniers, 16 locomotives, 87 wagons, 4 draisines détruites, un avion F5 abattu et la récupération d'un grand nombre de mortiers, mitrailleuses, véhicules, armes légères, etc.

Le communiqué fait également état d'opérations dans le centre de Nouadhibou : sabotage du club et de l'hôtel « réservés aux troupes monarchistes » et « des installations portuaires de la marine mauritanienne ».

Cette dégradation de la situation militaire aboutit le 10 juillet à l'arrestation du président M. Mokhtar Ould Daddah et à la mise en place d'un comité militaire de redressement dirigé par le colonel Mustapha Ould Salek redevenu Chef d'Etat-major de l'armée mauritanienne depuis le 2 février (1). Le reverse-

(1) Le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek, formé en France à l'Ecole des officiers de réserve de la cavalerie de Saumur avait déjà occupé les fonctions de chef d'état-major en 1968-1969. Tombé en disgrâce il dirige un moment la SONIMEX (Société d'Etat d'Import Export) et redevient commandant de la région militaire d'Atar en juillet 1977 à la suite du remaniement de l'état-major consécutif au coup de main du mois de mai du F. Polisario sur Zouérate.

ment de M. Ould Daddah ouvrait une série de crises internes montrant la complexité des intérêts en jeu en Mauritanie, mais il libérait le F. Polisario de l'hypothèque mauritanienne qui avait pesé plus lourd sur le plan politique et diplomatique que sur le plan militaire. Pour le F. Polisario l'analyse avait toujours été que c'était la Mauritanie qui avait rendu possible la guerre au Sahara • en apportant au Maroc les atouts majeurs qui lui manquaient : de nombreuses sympathies africaines, une position stratégique capitale un appoint militaire non négligeable, une crédibilité inespérée auprès de ses alliés et protecteurs. Sans tout cela, Rabat aurait bien sûr continué à fulminer, à intriguer, etc., mais n'aurait jamais osé se lancer dans une guerre perdue d'avance ».

L'annonce du coup d'Etat fut suivie de réactions confuses, dès le 11 juillet le Maroc envoie à Nouakchott deux émissaires; le lieutenant-général Dlimi et M. Guedira pour s'enquérir des dispositions des nouveaux dirigeants mauritaniens. Pendant tout l'été un ballet diplomatique se déroule • pour trouver un règlement pacifique au conflit du Sahara : entretiens de M. Giscard d'Estaing avec M. Bouteflika, ministre algérien des Affaires Etrangères, avec M. Houphoët-Boigny, avec M. Guedira. Mais le résultat fut médiocre, les grandes décisions sont prises ailleurs : le cessez-le-feu du F. Polisario, la création du Comité *ad hoc* de l'OUA.

Dès le 12 juillet le F. Polisario annonce une décision d'une importance considérable qui montre sa maîtrise politique et militaire de la nouvelle situation créée dans la région.

• Face aux derniers événements en Mauritanie des instructions ont été données à l'armée de libération populaire sahraouie pour cesser momentanément les opérations militaires en territoire mauritanien comme geste de bonne volonté et par désir de ne pas augmenter la tension. L'occasion est ainsi offerte aux nouveaux dirigeants en Mauritanie pour réviser la position criminelle du chef déposé, car c'est l'unique condition à tout redressement réel en Mauritanie ».

Quels que soient les instigateurs du coup d'Etat du 10 juillet et les intentions profondes des conjurés, la décision du F. Polisario enlevait toute légitimité aux soutiens étrangers nécessaires à • la défense de la Mauritanie ». L'intervention française, l'aide marocaine et en particulier la présence de 9 000 soldats des FAR en Mauritanie n'avaient plus de sens. La Mauritanie doit désormais s'accommoder de la paix.

Enfin, le sommet de l'OUA réuni à Khartoum, impressionné par l'annonce de la chute de M. Ould Daddah, au cours d'une de ses séances de nuit et à huis clos, décide d'instituer une nouvelle procédure : un comité *ad hoc* composé de 5 chefs d'Etats africains, dont le président en exercice de l'OUA, est • chargé d'examiner toutes les données de la question du Sahara occidental, y compris l'exercice du peuple de ce territoire à l'autodétermination » (2).

(2) Pour l'évolution de la question du Sahara occidental à l'OUA voir • La question saharienne devant l'OUA ». R. WEEEXSTEEN, AAN. 1978.

Ainsi, en dépit des assertions du nouveau chef de l'Etat mauritanien précisant « qu'il n'a engagé aucun dialogue avec le F. Polisario et qu'il n'en engagera aucun avant d'avoir concerté une action commune avec l'allié marocain, concerné au même degré », une dynamique de paix est engagée.

D'un côté, la Mauritanie entreprend de négocier avec le Maroc le retrait de ses troupes, dont « le redéploiement » est décidé dès la réunion du Haut Comité de défense maroco-mauritanien le 6 août. Les troupes marocaines (3) abandonnent Akjout et Nouadhibou mais restent à Bir Moghreïn et Zouérate. A propos de cette répartition territoriale de la présence des troupes marocaines se pose dès cette date la question du Rio de Oro et de toute la partie du Sahara occidental dévolue à la Mauritanie dans l'accord de partage de novembre 1975. Dans cette région, à Dakhla, Argoub, Tichla, la Guëra, la présence mauritanienne est symbolique et le gros des troupes est composé de Marocains.

Cette situation de fait rend illusoire le résultat des tractations qui se déroulent à la fin de l'année portant sur la cession au F. Polisario « de la partie mauritanienne du Sahara occidental » dans le cadre « d'un règlement global ». Ce plan, qui a la faveur du gouvernement français, est immédiatement dénoncé par le F. Polisario, qui a beau jeu de refuser un « mini-Etat » dont on avait stigmatisé la création quelques années plus tôt. Il souligne aussi que la Mauritanie offre un territoire qu'en réalité elle ne contrôle pas comme on le verra l'année suivante lorsque les troupes marocaines officialiseront les positions qu'elles occupent dans la région après le « retrait mauritanien ».

Par ailleurs la Mauritanie engage les pourparlers avec le F. Polisario, et les premières conversations ont lieu du 9 au 14 septembre à Paris « entre deux délégations représentant les gouvernements sahraoui et mauritanien (4). Ces entretiens tournèrent court. Il est possible que tant du côté mauritanien que du côté sahraoui on ait préféré attendre les résultats du IV<sup>e</sup> Congrès populaire général du 25 au 30 septembre (5), qui eut effectivement à débattre des relations avec la Mauritanie et en particulier de la prolongation du cessez-le-feu. Les discussions entre responsables du F. Polisario semblent avoir opposé les « politiques » qui soulevaient la question de la nature du nouveau régime mauritanien et les « diplomates » pour qui l'essentiel était de faire avancer la dynamique de paix. C'est de sa logique que sortirait l'évolution politique mauritanienne sans qu'il faille attendre ou même provoquer l'arrivée du régime adéquat pour entamer les discussions et le rapprochement sur des bases « révolutionnaires ». Ce réalisme complété par des principes très fermes l'emporta.

• Le IV<sup>e</sup> Congrès populaire général, rappelle que notre combat est un combat de libération pour l'Indépendance nationale et non destiné à faire

(3) Officiellement estimées à 9 000 hommes, le F. Polisario les évalue à 12 000. « sans oublier les experts militaires qui se trouvent dans les centres d'instruction de Rosso et un peu partout dans les unités éparpillées à travers le pays » Déclaration du représentant du F. Polisario en Europe, Mahmoud Abdelfattah.

(4) Communiqué du Ministère Sahraoui des Affaires Etrangères du 12/10/78.

(5) 4<sup>e</sup> Congrès populaire général du martyr Sidi Ould Haidoug tenu du 25 au 30 septembre à Oued en Nacer au Sahara occidental.

chuter des régimes étrangers; de ce fait notre combat est dirigé contre la politique d'agression et de l'expansionnisme contre notre souveraineté et notre intégrité territoriale et continuera inlassablement jusqu'à la libération totale et complète du dernier pouce du territoire de la République arabe sahraouie démocratique.

Le congrès demande au nouveau gouvernement mauritanien :

1. - la reconnaissance officielle de la souveraineté de la RASD sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental;
2. - la restitution de la partie qu'elle occupe aux autorités de la RASD;
3. - le retrait des forces mauritaniennes à leurs frontières internationalement reconnues (frontière de 1960) (6).

Les entretiens reprirent à Bamako fin octobre, avec les Mauritaniens et quelques jours plus tard avec les Marocains. Les résultats furent médiocres sinon nuls. Un nouvel élément était intervenu : la maladie du Président Boumediène dont personne n'ignorait la gravité. Une longue période de spéculation s'ouvre alors sur l'attitude de l'Algérie dans l'affaire du Sahara occidental une fois son président disparu. Les négociations sérieuses avec la Mauritanie ne reprendront qu'après la mort accidentelle du Premier ministre mauritanien Ould Bouceif en mai 1979 (7).

Le IV<sup>e</sup> Congrès populaire prit d'autres décisions. Dans l'ensemble le programme national général de 1978 reprend mot pour mot celui de 1976. Dans le détail on peut seulement noter qu'une grande partie des tâches d'organisation est considérée comme réalisée. Il ne s'agit plus d'énumérer la « nécessité » d'élaborer, de mettre en place, de lancer, de préparer, etc., mais désormais « d'œuvrer » pour l'approfondissement de la conscience politique et le renforcement de l'organisation des masses, pour la mobilisation permanente, pour la généralisation de l'expérience des coopératives, etc. Un point particulier apparaît, celui de la justice qui témoigne à la fois de la réalité de la vie et de l'organisation administrative des campements de réfugiés. Il précise qu'il faut œuvrer : « pour unifier les jugements de notre peuple qui émanent de la Chariâa et de notre religion islamique en conformité avec la réalité de notre peuple en lutte, pour l'épanouissement de la société islamique et pour encourager la politique de la croissance démographique, enfin pour préserver notre héritage qui émane des mœurs des valeurs et de la religion de notre peuple musulman ».

Ces références à l'Islam, sans être nouvelles sont cependant nettement plus abondantes que dans les textes de 1976 qui étaient peut-être le produit de la réflexion d'une élite intellectuelle plus dégagée des préoccupations religieuses. L'élargissement et l'approfondissement de la participation populaire peut-être le rééquilibrage politique qui doit faire sa place à la vieille classe politique plus traditionnelle, le soutien extérieur prodigué par la Libye et l'Algérie dans

(6) Extrait du Manifeste politique du IV<sup>e</sup> Congrès populaire général : point deux (2) : « sur le plan diplomatique ».

(7) Voir pour le détail de ces négociations l'AAN. 1978, op. cité.

une conjoncture générale de réveil de l'islam, tout semble concourir à un rappel accru des valeurs religieuses musulmanes.

Les révolutions militaires et diplomatiques montrent de la même façon un souci d'améliorations concrètes : « œuvrer pour maintenir la continuité des campagnes d'entraînement sur les différentes spécialités et à tous les niveaux, pour élever en permanence le niveau de la connaissance, la discipline et la conscience »; œuvrer « pour expliquer efficacement la cause juste du peuple sahraoui dans le monde arabe ».

Mais surtout, le IV<sup>e</sup> Congrès décide une réforme institutionnelle de taille. L'instance suprême qu'il constitue ne se réunira plus que tous les quatre ans au lieu de deux. Cette décision met fin à des spéculations possibles sur les rivalités internes puisque la totalité des responsables sont reconduits dans leurs fonctions. Les seuls changements sont la création d'un ministre conseiller auprès de la Présidence du Conseil poste occupé par M. Mohamed Ould Sidati ancien représentant du F. Polisario en Europe sous le nom d'El Aini Sayed qui avait eu la charge difficile de négocier les prisonniers français l'année précédente; et la création d'un ministère de l'Enseignement et de l'Education occupé par M. Ali Ould Mahmoud - distinct du ministère de la Santé -. Enfin, M. Mohamed Ould Salek accède au titre de Ministre de l'Information (au lieu de Secrétaire d'Etat). Plus intéressante est la composition distincte établie entre le Comité exécutif du F. Polisario, le Bureau politique et le gouvernement de la RASD est aussi membre du bureau politique : M. Mohamed Salem Ould Salek, connus sous leur véritable identité, en particulier, le Ministre de l'intérieur M. Mahfoud Ali Beiba dit Mahfoud Laroussi et M. Mohamed Ali Ould el Wali dit Omar Hadrani. De même les trois responsables de la branche militaire : M. Batal Sidi Ahmed, Mohamed Lamine Ould Bouhali, et Ayoub Lahbib sont désormais connus.

Dans l'organigramme un seul membre du comité exécutif est aussi membre du bureau politique : M. Mohamed Ali Ould El Wali responsable des relations extérieures du F. Polisario; un seul membre du gouvernement de la RASD est aussi membre du bureau politique : M. Mohamed Salem Ould Salek, ministre de l'Information. Enfin trois membres du comité exécutif sont également ministres dans le gouvernement de la RASD : M. Mohamed Lamine Ould Ahmed, président du Conseil des ministres, M. Mahfoud Ali Beiba, ministre de l'Intérieur, M. Brahim Ghali, ministre de la Défense.

Le IV<sup>e</sup> Congrès du F. Polisario eut encore une importance supplémentaire, en raison de la présence d'un représentant officiel du parti gouvernemental espagnol : l'Union du Centre Démocratique, M. Javier Ruperez, chargé des relations extérieures. Le rapprochement de l'Espagne est devenu possible par les distances que les sahraouis ont pris avec le mouvement indépendantiste canarien : le MPAIAC dont le secrétaire général M. Antonio Cubillo avait été victime en avril d'un attentat qui l'atteint gravement et l'empêche pour longtemps d'avoir un rôle politique. Il est également souhaité par les autorités espagnoles qui à court terme, négocient la restitution de 8 pêcheurs espagnols, faits prisonniers au début de l'année, mais surtout à plus long terme le

changement politique intervenu en Mauritanie ranime l'espoir d'un règlement global dont l'Espagne estime qu'elle sera, dans tous les cas, partie prenante. Des entretiens hispano-sahraouis se poursuivent les 11 et 12 octobre et les 8 pêcheurs espagnols seront libérés le 14 après une déclaration de l'Union du Centre démocratique réaffirmant « son attachement au droit d'autodétermination du peuple sahraoui et se félicitant de la dynamique de paix créée par le F. Polisario ». Mais cette amélioration des relations n'amène pas les autorités espagnoles à dénoncer les accords de Madrid de novembre 1975, à reconnaître officiellement le F. Polisario, encore moins la RASD. La réaction du Maroc est cependant immédiate : rappel par M. Boucetta dans une conférence donnée aux Etats-Unis de l'existence du problème des présides : « retard de la décolonisation imputable à l'Espagne » « puissance administrante ». Dans ce contexte le voyage du Roi d'Espagne au Maroc est reporté en décembre « d'un commun accord ».

La fin de l'année est marquée par les premières réunions du Comité *ad hoc* de l'OUA le 30 novembre, les prises de positions de l'assemblée générale de l'ONU le 13 décembre, la reprise des conversations entre les Mauritaniens et le F. Polisario. Mais rien n'est décisif, toutes les attitudes sont soumises à l'hypothèque de la mort du président Boumediène qui survient le 27 décembre. Ses obsèques sont l'occasion d'une mise au point politique : les Algériens refusent une délégation officielle marocaine, acceptent une délégation de l'opposition, reçoivent un représentant de la Mauritanie, pays avec lequel les relations diplomatiques sont rompues. Sur la tombe du président, M. Bouteflika rend hommage aux combattants du Sahara occidental, prête serment de « poursuivre dans la voie tracée » et « de rester fidèle à son héritage ». La position de l'Algérie demeurait ainsi sans ambiguïté (8), même si le souverain marocain pouvait faire état d'un projet de rencontre à Bruxelles entre lui-même et le président Boumediène « pour débloquer la situation ».

L'idée que la question du Sahara occidental était liée à l'entêtement personnel du défunt président a fait long feu. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1979, le chef de l'Etat mauritanien dans son discours à la Nation assure que son pays « prendra toutes les mesures nécessaires pour sortir définitivement de la guerre » si la voie « menant à un accord global demeure impraticable ». Il affirme le respect « du principe intangible de l'autodétermination des peuples » et ajoute : « nous sommes décidés à ramener la paix et la concorde et nous n'accepterons aucune situation de blocage délibéré »... « Nous parlons de paix avec l'esprit ouvert, prêts à écouter toutes les propositions afin d'arrêter le conflit fratricide ! après l'accueil chaleureux que les Algériens avaient réservé à M. Cheikna Ould Mohamed Lagdaf, venu aux obsèques du président Boumediène, il s'agit d'un véritable revirement de l'attitude mauritanienne. Pourtant lorsque dans le courant du mois de janvier les conversations reprennent entre les Mauritaniens et le F. Polisario, c'est à un niveau trop peu élevé pour pouvoir les faire avancer,

(8) Dans la décision de l'Algérie de refuser une délégation officielle marocaine est intervenue le parachutage d'armes et de munitions le 10 décembre sur la côte algérienne, dans la région du cap Sigli, attribué aux services marocains.

déclare M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du F. Polisario, qui signifie ainsi une fin de non-recevoir à la proposition mauritanienne d'un référendum d'autodétermination dans le Tiris el Gharbia. Le F. Polisario refuse essentiellement la procédure, sinon l'approche globale du problème, exigeant quant à lui la • restitution pure et simple, de la partie du Sahara occidental occupée par la Mauritanie depuis les accords de Madrid de novembre 1975. L'acceptation d'un référendum dans cette zone lui fait craindre outre les manipulations toujours possibles qui empêcheraient le Front d'apparaître comme le seul et unique représentant du peuple sahraoui, la création d'un mini-Etat dans le Rio de Oro qui bloquerait définitivement au niveau international la revendication nationaliste sur l'ensemble du territoire anciennement occupé par l'Espagne. En refusant cette stratégie, le F. Polisario conserve la logique de l'intégralité de sa revendication nationaliste sur le territoire de l'ancienne colonie espagnole, parfaitement conscient par ailleurs de la précarité d'une mini-entité sahraouie dont les déclarations du parti marocain de l'Istiqlal commencent aussitôt à contester le droit à l'existence.

En définitive, comme le rappelait M. Ould Sidati dans une conférence de presse tenue à Paris le 9 janvier (9) : • Le cessez-le-feu n'est pas la paix • indiquant par là que le F. Polisario ne se contenterait pas de solutions minimales et conjoncturelles élaborées sans tenir compte du rapport de forces réel et qu'il avait à tout moment la possibilité de reprendre la guerre. Entre cette éventualité toujours présente de la part des combattants sahraouis et les efforts nécessaires pour obtenir des Marocains le départ de leurs troupes, la marge de manœuvre du gouvernement mauritanien est en réalité très faible.

La seule possibilité pour la Mauritanie, est de tenter de jouer des contradictions entre les politiques des Etats de la région au niveau international et africain s'efforçant de négocier séparément avec l'Algérie puis avec le F. Polisario à Alger mais surtout à Tripoli, puis avec les Libyens mais sans le F. Polisario puis à nouveau avec les Algériens, en espérant terminer par un accord algéro-marocain sans les Libyens ni le F. Polisario, etc. (10). Ces tractations se poursuivent jusqu'au 27 mai, date de la mort accidentelle du premier ministre Ould Bouceif. Elles se déroulent en effet sur un fond de fragilité politique de l'Etat mauritanien qui rend les subtilités diplomatiques sans grande portée. Le 20 mars 1979 le chef du gouvernement mauritanien le colonel Mustapha Ould Salek prend tous les pouvoirs, crée un conseil national consultatif de 98 membres, qui ne se réunira qu'une seule fois, et fait un remaniement ministériel. Mais le 6 avril le colonel Ahmed Ould Bouceif prend le poste de premier ministre à la tête d'un nouveau comité militaire de salut national et impose deux vice-présidents (11) autour de M. Ould Salek qui demeure chef du gouvernement. L'orientation générale du coup d'Etat est pro-

(9) A cette même date le B.P. du F. Polisario publie un • manifeste • dans lequel les dirigeants sahraouis lancent • un dernier appel • aux autorités de Nouakchott. Voir *Le Monde*, du 12/1/79.

(10) Cf. AAN 1978 op. cité.

(11) Le premier vice-président est le colonel Ould Bouceif qui cumule cette fonction avec celle de 1<sup>er</sup> ministre, le second vice-président est le colonel Ahmed Salem Ould Sidi.

marocaine (12) et les responsables sahraouis mettent immédiatement en cause une influence de la France, soulignant les fréquents voyages de M. Journiac à Nouakchott et les propos de M.J. François-Poncet avant sa visite à Rabat. La composition du comité militaire du salut national conserve cependant dans le détail beaucoup d'ambiguïtés. Ainsi par exemple dans le nouveau CMSN deux lieutenant-colonels font leur entrée M. Kouna Ould Haydalla, qui prend le portefeuille de la Défense nationale et le colonel Mohamed Ould Ba Ould Abdelkader qui devient ministre de la permanence du comité militaire du Salut national. Le premier deviendra le chef d'Etat de la Mauritanie en janvier 1980 et le second gagne à cette même date le Maroc, où depuis il anime le mouvement d'opposition au gouvernement mauritanien.

Pour l'heure, le renforcement de la coopération mauritano-marocaine implique une pause dans l'évacuation des troupes marocaines encore stationnées en Mauritanie (13) qui devait être terminée le 30 mars. S'exprimant sur ce point le Premier ministre M. Ould Bouceif déclare en effet que « tant qu'une menace pèserait sur la Mauritanie le comité militaire de Salut national solliciterait le maintien des troupes marocaines sur le territoire et l'intervention des forces françaises ». On ne peut être plus clair sur les orientations du nouveau régime. Pour le F. Polisario c'est mettre en cause « la dynamique de paix déclenchée après le cessez-le-feu provisoire et unilatéral » décrété par les Sahraouis en juillet 1978 (14). Pourtant, en dépit des déclarations d'intention de part et d'autre (15) les négociations se poursuivent entre le F. Polisario et les Mauritaniens. Les responsables sahraouis ne se font guère d'illusion en réalité sur la bonne foi profonde des autorités mauritaniennes qui négocient un territoire qu'elles ne contrôlent pas vraiment, et ils ne semblent pas non plus être impressionnés par la reprise de contacts plus ou moins secrets entre l'Algérie et la Mauritanie, entre la Mauritanie et le Mali, entre la Mauritanie et la Libye. Lorsque le 27 avril le F. Polisario annonce qu'il est saisi officiellement par le gouvernement libyen d'un protocole d'accord signé entre la Libye et la Mauritanie, on peut penser que sa position diplomatique est devenue critique. En réalité la manœuvre mauritanienne reste peu crédible dans la mesure où elle se présente comme la juxtaposition de procédures bilatérales sans changement sur le fond. Ni les Algériens, en dépit de missions et de contacts plus ou moins secrets (16) ni les Libyens en dépit de leur volonté d'être partie prenante dans un règlement sur le Sahara occidental ne se laissent finalement manipuler dans l'opération diplomatique mauritanienne (17). Quant au

(12) Cf. *Le Monde* du 14/1/79 « Nouakchott entend rester fidèle à l'alliance marocaine ».

(13) Plus de 6 000 hommes dont 2 000 à Zouérate, 800 dans la région d'Atar, 800 à Bir Moghrein, 2 500 dans la partie du Sahara Occidental contrôlée par la Mauritanie.

(14) Mise en garde de M. Ould Salek ministre de l'Information du gouvernement de la RASD le 12 avril 1979.

(15) Décision du F. Polisario de ne « plus poursuivre les négociations avec le Maroc et la Mauritanie tant que les troupes d'occupation n'auront pas quitté le Sahara occidental ».

(16) Une mission « de haut niveau » composée de plusieurs membres du Comité central du FLN se rend à Nouakchott le 22 avril.

(17) En particulier l'Algérie ne rétablit pas ses relations diplomatiques avec Nouakchott les conditions « n'étant pas remplies ».



F. Polisario, manifestant comme d'ordinaire son autonomie de décision, il refuse tout d'abord de s'associer au protocole mauritano-libyen tant qu'il n'a de sens que par rapport à la manœuvre que constituent les accords successifs entre chaque partie. L'opération échoue alors et les autorités mauritaniennes sont obligées de se dégager maladroitement de l'accord sur le Tiris et l'Gharbia signé à Tripoli avec la Libye, qualifié seulement de « procès-verbal » d'une « réunion de travail ». Aussitôt le F. Polisario, pour obliger la Mauritanie à se déclarer *sur le fond* déclare « que désormais les négociations avec la Mauritanie seront dans le cadre du protocole d'accord de Tripoli et sa mise en application conforme aux dispositions du même protocole d'accord de Tripoli » (18). Les responsables sahraouis proposent alors une nouvelle rencontre avec les représentants mauritaniens à Tripoli le 26 mai « Sachant qu'ils ne viendraient pas » et lance même le 21 mai un appel à la Mauritanie « pour qu'ils (19) soient au rendez-vous de l'histoire le 26 mai »... pour appliquer l'accord libyo-mauritanien aux termes duquel la Mauritanie selon les Libyens, se serait engagée à restituer au F. Polisario la partie du Sahara occidental qu'elle occupe (20). L'embarras mauritanien est si grand que le gouvernement envoie une lettre au secrétaire général des Nations Unies pour préciser sa position sur le problème du Sahara. Dans les quatre points énoncés, la Mauritanie s'en tient à son souci de parvenir à l'autodétermination et à la normalisation de ses rapports avec Alger. Aucune délégation mauritanienne ne se rend à Tripoli. Le 27 mai le Premier ministre Ould Bouceif se tue dans un accident d'avion. Sa disparition met fin à deux mois de politique hésitante fortement inspirée par le Maroc et par la France.

Le gouvernement qui lui succède, dirigé par M. Ahmed Ould Loully à la suite de la démission de M. Ould Salek est dominé par la personnalité de M. Ould Heydalla, premier ministre. Les négociations reprennent très vite, d'abord entre l'Algérie et la Mauritanie. Les responsables algériens M. Taleb Ibrahim et Kasdi Merbah qui reçoivent M. Ahmed Salem Ould Sidi, vice-président du CMSN, M. Ould Abdallah ministre des Affaires étrangères et M. Ould Boukreis, ministre du Plan et des Pêches, se disent tout disposés à faciliter les contacts avec le F. Polisario (21). Mais l'évolution est lente. Malgré la modération de l'intervention du représentant de la Mauritanie devant le Conseil de Sécurité à la suite de la plainte marocaine après l'attaque de Tan Tan, et les discours du chef de l'Etat mauritanien et du Premier ministre le 10 juillet allant dans le sens de la recherche d'une paix rapide, aucune mesure concrète n'intervient. Le F. Polisario rompt alors le cessez-le-feu le 12 juillet en attaquant la ville de Tichla. Par cette décision grave, il surprend tout le monde montrant à nouveau l'autonomie de sa politique. D'une part il pouvait s'inquiéter

(18) Déclaration de M. Bachir Mustapha Sayed à la presse à Alger le 30 avril 1979 et communiqué du Comité Exécutif du 8 mai.

(19) Attitude confirmée par les déclarations de M. Ould Bouceif après sa rencontre avec M. Valéry Giscard d'Estaing le 3 mai à Paris affirmant tout ignorer d'une nouvelle rencontre entre mauritanien et F. Polisario le 26 mai suivant.

(20) Une délégation sahraoie dirigée par M. Bachir Mustapha Sayed se rend même avec deux jours d'avance à Tripoli.

(21) Le Comité militaire de Salut national exprime officiellement sa satisfaction devant les résultats positifs de cette mission le 22 juin.

ter d'une amélioration des relations algéro-mauritaniennes dont il pouvait se sentir exclu, d'autre part il lui fallait retrouver la logique des conclusions du rapport du Comité *ad hoc* de l'OUA et cesser de négocier avec la Mauritanie sur la base d'un accord territorial partiel (22). L'attaque de Tichla est, dans ce contexte, parfaitement compréhensible.

Les réactions mauritaniennes en particulier à Monrovia où siège le conseil ministériel de l'OUA sont superficiellement violentes : l'attaque de Tichla • n'est pas de nature à permettre la reprise de sitôt des contacts avec le F. Polisario • indique l'Agence de presse mauritanienne. Mais les bruits persistants de rencontres secrètes laissent penser qu'à Nouakchott les avis sont partagés sur la conduite à tenir, et la Mauritanie vote pour les recommandations du Comité *ad hoc* le 20 juillet (23).

Le F. Polisario libère alors le préfet de Tichla et 71 Mauritaniens faits prisonniers lors de l'attaque de cette ville. C'est le 31 juillet que le premier ministre mauritanien M. Kouna Ould Haydalla annonce dans une interview radiodiffusée que • la Mauritanie n'a pas de revendication sur le Sahara occidental... et qu'elle est favorable à la création d'un mini-Etat sahraoui dans le Rio de Oro (24). Le Maroc manifeste aussitôt sa surprise. Dans les semaines qui suivent, la presse marocaine se mobilise autour du thème d'une nouvelle marche verte : si les Mauritaniens négocient, ce qui est leur droit, une portion de leur territoire, le Maroc prendra toutes les dispositions nécessaires et marchera de nouveau mais dans d'autres dispositions •. Après quelques jours de négociations à Alger, l'accord de paix entre le F. Polisario et la Mauritanie est signé le 5 août. Officiellement le F. Polisario qui signe • au nom du peuple • obtient une reconnaissance • de jure •, et surtout la restitution pure et simple du Tiris el Gharbia et non une procédure d'autodétermination sur cette zone.

La Mauritanie possédait juridiquement le droit de céder une portion de son territoire au F. Polisario. Mais cette modalité signifiait que les dirigeants sahraouis avaient accepté la situation de fait en refusant à la fois la formation d'un mini-Etat sahraoui, et la référence au droit à l'autodétermination sous contrôle international dans cette portion du Sahara occidental. Un tel résultat sans être vraiment surprenant si l'on tient compte de la situation militaire n'est pas totalement convaincant et il faut faire intervenir l'existence de clauses secrètes dont on ne connaît pour le moment que quelques bribes. En principe il semble qu'il ait été prévu que la Mauritanie remette le territoire aux autorités du F. Polisario officiellement et dans les règles (25); ce qu'avaient

[22] Cf. AAN, 1978 op. cité : • la reprise des hostilités coïncide avec le dépôt des conclusions du comité des sages de l'OUA qui recommande un • référendum général et libre • sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental •.

[23] Le ministre mauritanien des Affaires Etrangères déclare qu'il considère que le vote de la Mauritanie est conforme aux positions de son pays : Respect des résolutions de l'ONU et de l'OUA, droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dialogue avec le F. Polisario • pour trouver les voies et les moyens de parvenir à cette autodétermination •...

[24] Le 1<sup>er</sup> août M. Ahmadou Ould Abdallah en visite à Paris remet à M. Giscard d'Estaing un message indiquant les grandes lignes de la nouvelle politique mauritanienne.

[25] Cf. L'interview de Mohamed Lamine Ould Ahmed au *Monde*, 9.9.79.

accepté les représentants mauritaniens pressés de signer. Mais dans les faits, menacée par le Maroc dont 6 000 hommes sont toujours sur son territoire et influencée, disent les Sahraouis, par le gouvernement français, la Mauritanie ne tient qu'incomplètement ses engagements. En dépit de l'incident diplomatique qui marque sa visite (26), c'est peut-être après la visite du Premier ministre mauritanien à Rabat le 9 août et celle du Ministre des Affaires étrangères que la Mauritanie prend le parti de ne pas s'opposer réellement à la prise de possession du Tiris el Gharbia par les Marocains le 12 août (27).

Cette attitude a vraisemblablement été adoptée en contrepartie du départ des troupes marocaines. En revanche lorsque M. Boucetta effectue une mission à Nouakchott le 17 août, les responsables mauritaniens semblent tenir bon, avec l'accord, sinon la menace du F. Polisario, sur le refus de permettre aux Marocains de s'installer à la Güera (28). Mais pour Dakhla ils n'obtiennent que le droit pour la partie de la population qui le désire de quitter la ville pour gagner la Mauritanie (en réalité en grande majorité pour rejoindre le F. Polisario). L'occupation du Tiris El Gharbia rebaptisé Ouadi Dahab par les troupes marocaines fut interprétée comme une menace de conflit généralisé dans la région (29). Les responsables algériens manifestent leur inquiétude auprès de la délégation parlementaire américaine conduite par M. Solarz le 17 août (30), tandis que le secrétaire général du F. Polisario M. Abdelaziz et le Premier ministre de la RASD, M. Mohamed Lamine, se rendent à Tripoli le 17. En fait le succès marocain n'était qu'apparent. Sur le plan diplomatique, le retrait de la Mauritanie rendait caduc l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 sur le partage du Sahara Occidental et le Maroc en prenant possession du Tiris el Gharbia créait une nouvelle situation de fait, toujours plus éloignée d'une quelconque légalité internationale. Sur le plan militaire, le renforcement, l'entretien des troupes marocaines à des milliers de kilomètres de leurs bases constituait une charge supplémentaire.

Mis à part la terrible attaque sur Bir Enzaran le 11 août 1979 (31) au cours de laquelle les Sahraouis faisaient de nombreux prisonniers dont un capitaine, le F. Polisario se garde désormais de s'efforcer d'enlever les postes marocains du Tiris el Gharbia. Il se contente de les pilonner de temps en temps mais oblige l'armée à continuer de les ravitailler, soit par avion soit par mer, jusqu'à Dakhla, puis par convoi. Enfin désormais les combattants sahraouis ont

(26) Au cours de son séjour à Rabat est annoncée la constitution • d'un Comité d'officiers libres mauritaniens • au cours d'une conférence de presse, événement qualifié de • véritable provocation • par la délégation mauritanienne.

(27) Le ministre mauritanien M. Heydala annonce le retrait officiel des troupes mauritaniennes du Tiris el Gharbia à compter du 15 août, la Mauritanie • se trouvant devant l'impossibilité de faire face à ses obligations dans la région •, et appelle les organisations internationales - notamment l'ONU et l'OUA à prendre toutes leurs responsabilités devant cette situation.

(28) L'accord semble s'être accompagné d'une entente avec le gouvernement français qui accepte de garantir la ville de Nouadhibou aux Mauritaniens en y envoyant une compagnie de parachutistes français. Cf. *Le Monde* du 24/10/1979.

(29) La délégation américaine effectue une mission d'information en Mauritanie en Algérie, à Tindouf dans les camps sahraouis, au Maroc.

(30) Le 14 août La Mauritanie et l'Algérie rétablissent leurs relations diplomatiques.

(31) Voir *Le Monde* des 19-20/8/79.

les mains libres pour faire porter tout leur effort contre le Maroc et au Maroc même.

L'ensemble des événements décrits jusqu'ici se déroulent en effet depuis le début de l'année, sur un fond de batailles acharnées que le F. Polisario mène dans le cadre de l'offensive « Houari Boumediène » déclenchée dès le mois de janvier (32). Outre l'attaque des garnisons et des convois, les pilonnages systématiques des positions marocaines, les combattants sahraouis libèrent complètement, entre janvier et juin, les localités de Farsya, Bir Lahlou, Haouza, Tifariti et Amgala (33), et le 5 juin la ville de Jdirya. Ces libérations, même si elles ne s'accompagnent pas d'une occupation durable (tout est détruit et aucune population civile n'y séjourne), consacrent le recul de l'armée marocaine qui n'occupe que quelques points qu'elle renforce régulièrement : Guelta Zemmour, Bou Craa, Smara, Boujdour, El Ayoun; et dans le Sud : Dakhla, Aussert, Bir Enzaran.

Les opérations du F. Polisario les plus spectaculaires de l'année seront les attaques de la ville de Tan-Tan dont celle du 13 juin à la suite de laquelle le Maroc dépose une plainte contre l'Algérie devant le Conseil de sécurité (34), de Lebouirate le 18 août (35). Ce poste avait déjà été attaqué le 10 août et le rapport de cette opération établi par le chef d'escadron Mohamed Azelmat, commandant le 3<sup>e</sup> GEB des FAR, fut saisi par le F. Polisario lors de l'attaque du 18 août et présenté à la presse les semaines suivantes avec d'autres documents. Le commandant Azelmat, accusé de trahison, fut exécuté quelques mois plus tard.

Même si les Sahraouis peuvent exagérer leur succès, les bilans impressionnants qu'ils annoncent peuvent être vérifiés : par la profusion d'armement qu'ils exhibent, indiscutablement (36) pris aux forces marocaines, les prisonniers qu'ils présentent à la presse, avec lesquels les journalistes peuvent s'entretenir seuls, au point que quelques lettres et nouvelles précises peuvent être échangées; les localités prises qu'ils font visiter (37). Ainsi la petite localité de Mahbès, enlevée le 15 octobre après deux jours de combat, la plus proche de la frontière algérienne est visitée à plusieurs reprises par des observateurs dont certains connaissaient l'endroit pour l'avoir vu en décembre 1975 lorsque le poste était aux mains du F. Polisario. Il faut franchir un champ de mines et

(32) Le communiqué du F. Polisario donne pour bilan du mois de janvier 1979 : 2 avions F5, 4 hélicoptères abattus, 1 734 militaires des FAR tués, 1 300 blessés, 73 prisonniers.

(33) La localité d'Amgala avait été le théâtre du seul affrontement direct entre armée algérienne et marocaine en janvier 1976.

(34) Cf. A.A.N. 1978.

(35) Voir *Le Monde* du 19/9/79 : reportage du correspondant du *Monde* à Alger D. Junqua à Lebouirate et 27-28/9/79. Lebouirate avait été attaqué une première fois le 10 août.

(36) Bilan des mois d'août et septembre 1979 est le plus lourd que l'on connaisse. Pour la première fois le F. Polisario annonce qu'il a récupéré 5 chars qu'il montre et des lance-missiles (3 systèmes Strella). Le reste des prises comprend 19 camions GMC, dont 13 citernes, 32 camions, 142 jeeps et land-rover, 36 canons de calibre varié, 18 mortiers, 129 mitrailleuses lourdes, 120 récepteurs radios, 403 tonnes de munitions diverses 120 tonnes de carburant, et 6 détecteurs de mines.

(37) L'ampleur des contre-offensives marocaines va dans le même sens. Fin octobre le colonel Dlimi prend la tête de la colonne Ohoud forte de 7 000 hommes qui sillonnent le Sahara pendant 1 mois sans arriver à des résultats positifs.

une série de tranchées pour parvenir au centre occupé par un dispensaire, une école, un bâtiment administratif détruit et à quelques distances par un fort militaire construit par les Espagnols. Toutes les constructions privées civiles existant en 1975, construites en toub il est vrai, ont disparu, les seules « habitations » sont des casemates sommaires au ras du sol; école et dispensaire ont servi de magasins de vivres. Les traces du combat sont visibles, en particulier les impacts des roquettes, lorsque l'aviation marocaine est intervenue. Des monceaux de munitions jonchent le sol dans des caisses à demi éventrées ou intactes, dans l'une d'elles des missiles sol-sol filoguidés. Quelques combattants sahraouis les ramassent dans un camion. A part eux il n'y a plus personne à Mahbès. Mais l'attaque de Smara des 7 et 8 octobre fut encore plus spectaculaire et comporte un aspect politique important (38). Les combattants sahraouis réussissent à pénétrer dans la ville, et « libèrent » 700 civils qu'ils emmènent avec eux lors de leur repli et qu'ils présentent à la presse internationale (39), les semaines suivantes, regroupés dans un camp à part, qu'ils quittent bientôt après avoir reçu le nécessaire pour être répartis dans tous les campements en fonction de leurs liens familiaux. Parmi les civils sahraouis, un personnage important rallie le F. Polisario : le député de Smara Mohamed Ali Ould Sidi Bechir, vieux chef dissident des années 1959, qui a participé aux événements du Sud marocain à cette époque en désarmant les moghazni de la localité de Chebikia. Il avait été détenu quelques mois avant son ralliement au F. Polisario, à la commission d'enquête du Comité *ad hoc* de l'OUA comme un sahraoui, convaincu de sa marocanité.

Dans un entretien privé (40) il donne sa vision de la situation. L'attaque de Smara a commencé à 6 heures du matin, à 6 h 45 il était déjà avec les combattants sahraouis qui avaient franchi trois ceintures de protection de la ville du côté sud-est. La colonne du F. Polisario qui s'éloigne de Smara avec les civils et lui-même est attaquée par l'aviation marocaine mais sans grand dommage. Après son propre ralliement, il demeure 6 députés des provinces sahariennes au parlement marocain. Il ne les considère pas comme très représentatifs, pas plus que lui-même « obligé de coopérer avec les Marocains », et en accuse franchement quelques uns de prévarication quant à l'utilisation des fonds qui devaient être investis au Sahara. Il déclare avoir vu à plusieurs reprises des conseillers militaires étrangers « Français », « Américains », « Egyptiens » !... Sans mettre ses paroles en doute, l'impression demeure qu'il représente le notable, chef de tribu ou de fraction de tribu, exemple de la vieille classe politique sahraouie qui a su tirer pendant des années sa force de son opportunisme, tout en sachant préserver et retrouver le moment venu les chances du nationalisme sahraoui. Son discours ne rend guère crédible les déclarations faites par les Sahraouis ralliés au Maroc, régulièrement montrés à l'occasion des réunions internationales sur la question du Sahara.

(38) Cf. *Le Monde* 9/10/79 et 11/10/79 dans son éditorial.

(39) Cf. *Le Monde* du 16/10/79.

(40) Accordé 3 semaines après son arrivée dans les camps de la région de Tindouf à Raoul

L'année se termine sur un net recul diplomatique du Maroc. A l'OUA, le comité des sages « demande instamment au Maroc de retirer toutes ses troupes du Sahara occidental » et le presse de retirer « son administration de la région évacuée par la Mauritanie » (41). Quelques semaines auparavant, l'assemblée générale de l'ONU adopte la résolution déposée par l'Algérie que la commission de décolonisation avait retenue le 2 novembre, qui demandait instamment « au Maroc de s'engager comme l'a fait la Mauritanie dans la dynamique de la paix, et de mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara occidental ». La résolution recommandait également « que le F. Polisario, représentant du peuple du Sahara Occidental » participe pleinement à « toute recherche d'une solution politique juste, durable et définitive de la question du Sahara occidental, conformément aux résolutions et déclarations de l'ONU, de l'OUA et des pays non-alignés » (42). Le Maroc peut estimer qu'il n'est pas lié par le vote à de larges majorités de ces résolutions dans les instances internationales. Mais on ne peut que constater qu'il s'agit de positions dilatoires que ne peut plus soutenir une activité diplomatique même brillante et dynamique. A la fin de l'année 1979 le Maroc est entré dans la phase du problème qui consiste simplement à gagner du temps. Ni les spéculations sur un changement d'attitude de l'Algérie, ni les espoirs parfois suscités auprès du gouvernement marocain par les aléas et les hésitations de la position du gouvernement espagnol, rien ne permet de conclure à autre chose que la dégradation des positions marocaines, sur tous les fronts.

Raoul WEEEXSTEEN

## CHRONOLOGIE DU SAHARA OCCIDENTAL : 1979

établie par Raoul WEEEXSTEEN

Avec la participation de Simone NASSÉ

### JANVIER

- 1<sup>er</sup>-1 - Déclaration de M. Mustapha OULD Mohamed SALEK chef de l'Etat mauritanien : la Mauritanie « prendra toutes les mesures nécessaires pour sortir définitivement de la guerre » si « la voie » menant à un accord global « demeure impraticable ».
- 2-1 - **Déclaration de M. HADRANI faisant état d'entretiens le 30 décembre dernier entre M. ABDELAZIZ Sre GI du FP et M. ARAFAT présent à Alger à l'occasion des obsèques du Pdt BOUMEDIENE.**
- Communiqué du FP faisant état de la participation d'une délégation sahraouie conduite par M. Seddik MALAININE, membre du BP, au 2<sup>e</sup> congrès du Parti socialiste ouvrier de Turquie. Réuni à Istanbul du 23 au 25 décembre.
  - Visite en Libye de M. Hakim IBRAHIM, ministre saharoui des AE.

(41) Le fait que le roi Hassan II ne se soit pas rendu à Monrovia a été peu apprécié des autres chefs d'Etat. Cf. *Le Monde*, du 6/12/79.

(42) Cf. *Le Monde*, du 27/11/79.

- 4-1 - **Message de M. R. BITAT à M. Ould M. SALECK, chef du gouvernement de la Mauritanie, à la suite du décès du Pdt algérien : « ... sitôt le problème sahraoui correctement réglé, il trouvera en Algérie un pays ouvert à une politique de coopération et de bon voisinage ».**
- 6-1 - Au 10. Visite à Alger de M. KOLEILAT du parti libanais « Mourabitoum ». Entretiens avec M. OULD SALEK ministre de l'information de la RASD et avec le ministre de la santé M. Ould BOUBEH.
- Au 11. M. Mohamed LAMINE 1<sup>er</sup> ministre de la RASD participe à Alger au Congrès constitutif de l'UNJA : réaffirmation, durant la séance d'ouverture, de l'engagement de l'Algérie aux côtés du peuple sahraoui.
- Selon l'APS, troubles à Dakhla.
- 9-1 - Déclaration à Paris de M. SIDATI, ministre d'Etat sahraoui, qui invite les dirigeants mauritaniens à « agir de façon concrète » en faveur de la paix.
- Au 10 et 12. Le correspondant du *Monde* à Rabat signale que trois bombes ont été déposées à Oujda. L'*Opinion*, organe de l'Istiqlal, rend l'Algérie responsable de ces attentats.
- 10-1 - Publication par le FP d'un manifeste invitant la France à « tourner la page noire des Jaguars ».
- 11-1 - Et 15. Déclarations du pdt mauritanien OULD Mohamed SALECK : rétrocession du Tiris el Gharbia envisagée, après référendum d'autodétermination. Le 15, rejet de cette solution par les responsables sahraouis.
- 12-1 - Les troupes marocaines quittent Nouadhibou. Le Pdt OULD SALECK annonce que la totalité des forces marocaines (env. 8 000 hommes) auront quitté la Mauritanie d'ici la fin du premier trimestre.
- 12-1 - Et 13. Visite au Ghana de M. HAKIM Ibrahim, ministre sahraoui des AE; le 13, en Ethiopie.
- Au 15. 7<sup>e</sup> réunion du Présidium de l'OSPAAL (organisation de solidarité avec les peuples d'Afrique et d'Amérique Latine) à Hanoï, avec la participation d'une délégation du FP conduite par M. Mahmoud ABDELFAATTAH.
- 14-1 - Publication d'un appel du FP, aux chefs d'Etats africains pour qu'ils « assument leurs responsabilités et reconnaissent la RASD ».
- 15-1 - **Déclaration de M. OULD SALEK rejetant une idée de référendum dans une partie distincte de la RASD.**
- 16-1 - Remaniement ministériel en Mauritanie : 5 ministères créés. M. Ould Mohamed LAGHDAF devient ministre d'Etat à la présidence, M. Ahmedou Ould ABDALLAH ministre des AE.
- M. HAKIM Ibrahim participe à Dar Es Salam à la 32<sup>e</sup> session du Comité de décolonisation de l'OUA.
- 19-1 - Selon *Al Alam* une médiation guinéenne serait accueillie favorablement par le Maroc à propos du Sahara occidental.
- 20-1 - Et 21. Visite à Alger de M. Walid JOUMBLATT, pdt du PSP du Liban, qui rencontre M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'information.
- 21-1 - Violents combats les 16 et 17 près d'El Aioun : un avion F5 et 4 hélicoptères marocains abattus, annonce le Polisario.
- 23-1 - Présence au Botswana d'une délégation sahraouie.
- 24-1 - Dans une interview publiée par le quotidien espagnol *El Pais* le ministre marocain de l'information M. Abdeljadi BUTALEB estime que le chef de l'Etat mauritanien est allé trop loin dans ses négociations avec le FP.
- 25-1 - Présentation aux journalistes dans les « territoires libérés » de 53 prisonniers marocains capturés les 16 et 17 janvier à Lemsied.
- 28-1 - *El Moudjahid* publie le texte d'une pétition adressée par 31 parlementaires du parti travailliste britannique aux gouvernements marocain, mauritanien et britannique.
- 28-1 - Et 4. Le 28, attaque de Tan Tan par une colonne sahraouie : selon Rabat on compte 25 morts dont plusieurs civils et 23 blessés. Le 4/2, l'*Istiqlal* demande la convocation du Parlement marocain en séance extraordinaire. Cf. le 2/02.
- 30-1 - Et 31. Visite de M. Ibrahim HAKIM au Swaziland.

## FÉVRIER

- 1<sup>er</sup>-2 - Communiqué APS faisant état de visites « effectuées récemment » par M. OULD SALEK à Bissau et Praia où il a rencontré les pds CABRAL et PEREIRA.
- Communiqué du FP annonçant qu'un député (d'origine sahraouie) du Parlement marocain, M. OULD LEIBAK, a rejoint les rangs du FP.
- 2-2 - A propos de l'attaque du FP contre Tan Tan Rabat adressée à Alger un message de protestation mesurée : M. BOUCETTA déclare en effet que son pays n'exercera pas son « droit de suite ». Le 15, réponse de M. BOUTEFLIKA : évocation de divergences tant sur la question du Sahara que sur le Proche-Orient et le problème palestinien.
- 5-2 - Selon le FP, nouvelles attaques le 31/1 à Lemsied (un F5 abattu) et le 3/2 de 3 postes du Sud marocain.
- **M. Bachir Mustapha SAYED est reçu à Bonn par le pdt du SPD, M. Hans KOCHNIK.**
- 9-2 - Au Maroc, en présence du Roi HASSAN II, réunion de commissions parlementaires (intérieur, AE et frontières, défense nationale).
- Et 10. Un représentant du FP participe à Hambourg au Congrès de la jeunesse socialiste du SPD.
- 12-2 - Au 15. Une délégation du FP conduite par M. Bachir Mustapha SAYED s'entretient avec des responsables du PCF. Communiqué commun rendu public le 15.
- 14-2 - **Au 21. Au cours de sa visite privée en France, le roi HASSAN II est reçu à 3 reprises par le pdt français. Le problème du S.O. est au centre des entretiens et M. GISCARD D'ESTAING indique au cours d'une conférence de presse que des « solutions sont possibles » mais la France ne se présente pas en médiateur dans cette affaire.**
- 16-2 - Prise de position du cl KADHAFI en faveur du peuple sahraoui.
- 18-2 - Et 24. Appui solidaire de l'Algérie aux combattants sahraouis. Le 24, le pdt CHADLI invite la Mauritanie à donner « une impulsion positive » aux négociations avec le FP.
- 19-2 - Au 22. Entretiens à Paris de M. Bachir Mustapha SAYED avec les responsables de plusieurs partis politiques : MM. JOSPIN et ESTIER (PS). Le 19, CHARBONNEL (Fédération des Républ. de progrès), de LIPOWSKI (RPR). Le 20, des représentants de l'Assoc. française des amis de la RASD. Déclaration à la presse le 22/2.
- 20-2 - Et 22. L'Algérie demande des éclaircissements sur les propos de M. O. STIRN évoquant la probabilité d'une rencontre entre le roi HASSAN II et le pdt CHADLI. Le 22, Alger dément la possibilité d'une telle rencontre.
- Le ministre de l'information de la RASD, M. OULD SALEK est reçu à Bamako par le pdt Moussa TRAORE.
- 23-2 - Au 25. Sur le plan extérieur, le congrès du PPS décide de soutenir la souveraineté marocaine sur le S.O.
- **Au 4/3. A Nairobi, conseil des ministres de l'OUA. Adoption de 10 résolutions politiques. Retrait d'une résolution sur le S.O. parrainée par 15 pays dont l'Algérie et la Libye. Renvoi de la décision au comité ad hoc. Le 27, adoption du rapport du comité de libération de l'organisation sur le S.O.**
- 24-2 - Adoption par le parti libéral britannique d'une résolution sur le S.O. favorable au FP.
- 25-2 - **Reconnaissance officielle de la RASD par l'Ethiopie.**
- 26-2 - **Et 27. Visite à Téhéran d'une délégation sahraouie conduite par M. Bachir Mustapha SAYED, qui est reçue par l'Ayatollah KHOMEINY et par M. SANDJABI, ministre iranien des AE.**



- 27-2 - Célébration du 3<sup>e</sup> anniversaire de la création de la RASD. MM. ABDELAZIZ et LAMINE reçoivent un message du pdt algérien M. CHADLI.
- 28-2 - Entretiens à Alger entre les représentants du FP et la délégation parlementaire mexicaine séjournant en Algérie du 25/02 au 1<sup>er</sup>/03.

## MARS

- 3-3 - Dans son discours du Trône le roi HASSAN II déclare que la légitimité des droits du Maroc sur la partie méridionale du S.O. « finira par triompher et s'imposer à tous » il déclare en outre que le Maroc s'est jusqu'à présent abstenu d'user de son droit de suite qu'il considère comme un ultime recours.
- **Reconnaissance de la RASD par la République Socialiste du Vietnam, 19<sup>e</sup> pays à accomplir cette démarche.**
- 4-3 - *El Moudjahid* publie les déclarations de M. STIRN à Paris sur le « droit des populations sahraouies » Alger note ainsi un progrès dans les positions de la France vis-à-vis du droit à l'autodétermination sans tenir compte de « l'argument du nombre ».
- 8-3 - **A Rabat, réunion extraordinaire du Parlement marocain : constitution d'un Conseil national de sécurité.**
- 9-3 - Rappel de l'ambassadeur du Maroc en Syrie pour consultations, en raison de l'accueil réservé à Damas à une délégation du FP.
- 10-3 - M. Bachir MUSTAPHA SAYED séjourne, à la tête d'une délégation sahraouie, au Mexique, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Parti Révolutionnaire Institutionnel. (PRI).
- 12-3 - Au 30. Le 12, communiqué du ministère marocain de l'information : opération des FAR le long de la Saguia al Hamra, du 13 au 28, selon le FP nombreuses opérations : Tifariti, Jdiria, Bir Enzaran, région de Bou Craa et Lebouirate. Le 28, attaques menées par les forces sahraouies à Ras el Khanfra et le 30 sur tout le front nord et à Lebouirate.
- 13-3 - Séjour à Panama d'une délégation sahraouie conduite par M. B.M. SAYED. Reçu par le ministre des AE et le pdt de la République.
- 14-3 - Au cours de sa conférence de presse M. BOUCETTA explique la position de son pays face à la tension actuelle à propos de l'affaire du S.O. : le ministre des AE conteste que le problème du Sahara soit un problème de « décolonisation ou de mouvements de libération » et affirme qu'il s'agit de la récupération d'une partie intégrante du territoire national marocain.
- 15-3 - Conférence de presse à Alger de M. HAKIM IBRAHIM annonçant la reprise prochaine des négociations avec les Mauritaniens, à la demande de Nouachott.
- 17-3 - Communiqué du Bureau politique du FLN sur le S.O.
- Une délégation sahraouie conduite par M. B.M. SAYED est reçue à la Havane par M.F. CASTRO.
- 22-3 - Entretiens à Madrid entre M. CARILLO, Sre gl du PCE, et M. B.M. SAYED, Publication d'un communiqué.
- 27-3 - Visite à Kaboul d'une délégation sahraouie conduite par MM. OULD SIDATI ministre d'Etat et M. OULD ZIOU ministre de la Justice, qui rencontre plusieurs membres du gouvernement dont le ministre des AE d'Afghanistan.
- 28-3 - **L'Irak, la Syrie et l'OLP font part à l'ancien premier ministre marocain, M. OSMAN, de leur « soutien inconditionnel à la marocanité du Sahara ».**
- Le pdt MOUSSA TRAORE reçoit à Bamako M. OULD SALEK.
- 29-3 - Mise en demeure du FP à la Mauritanie : évacuation des troupes marocaines demandées. Cf. le 8/04.

- 30-3 - Et 31. Visite à Alger du Sre GI de l'OUA, M. Edem KODJO, venant de Paris. Reçu auparavant le 30/3 par M. BOUCETTA au Maroc puis le 23 par le pdt Mohamed SALECK à Nouakchott, M. KODJO souhaitait, en se rendant en Algérie, maintenir un contact direct avec les hauts responsables des Etats africains afin de mener à bien sa mission, le plus objectivement possible.

#### AVRIL

- 1<sup>er</sup>-4 - Au 29. Selon le FP attaques menées par les forces sahraouies dans le cadre de « l'offensive Houari BOUMEDIENE » : le 1<sup>er</sup> à Lebouirate, Bir Enzaran, Guelta Zemmour, Jdiria ; le 2, à Amgala ; le 8 dans la région de Tan Tan ; du 9 au 13 à Guelta Zemmour, Smara, Bou Craa, Lebouirate et Lemsied ; du 15 au 16 à Smara et Guelta Zemmour. Le 17, attaque et occupation par les troupes sahraouies de la ville marocaine de Aiounet Torkoz. Du 19 au 23 combats à Lebouirate, Guelta Zemmour et Amgala. Le 24, destruction de la station II des mines de Bou Craa. Du 26 au 3/5 combats à Guelta Zemmour, Lebouirate, Lemsied et Bir Enzaram. Le 29, Libération d'Amgala à la suite de grandes batailles de position. Le 30 attaque à Oued Sekouina et El-Gaâda.
- 3-4 - Visite à Téhéran d'une délégation sahraouie, conduite par MM. SIDATI, ministre conseiller et OULD ZIOU, ministre de la justice. Cf. le 10.
- 4-4 - Déclarations de M. Omar HADRANI, membre du Comité exécutif du FP annonçant « la libération de la ville sahraouie de Tifariti », à la suite « d'opérations, d'encercllement et de harcèlement ».
- 8-4 - Déclaration à la presse de M. Omar HADRANI, membre du comité exécutif du FP qui dénonce les ingérences marocaines dans les affaires intérieures de la Mauritanie et réclame le retrait des troupes étrangères de son territoire.
- 9-4 - Au 12. Visite d'une délégation de l'Union des Femmes sahraouies en Libye.  
- Le bureau de l'association internationale des juristes démocrates apporte son soutien lors de sa réunion du 23 au 25/3 à Baghdad au peuple sahraoui.  
- L'APS fait état du soutien des journalistes arabes au peuple sahraoui et au FP, affirmé lors du 8<sup>e</sup> congrès des journalistes arabes du 1<sup>er</sup> au 3/3 à Baghdad.
- 10-4 - Selon l'*Opinion*, un représentant du Parti marocain Istiqlal, M. Larbi MES-SARI a été envoyé à Téhéran pour s'entretenir avec les dirigeants de la République islamique : entretien avec le ministre iranien des AE à propos du Sahara notamment.  
- Message de remerciements de M. ATALHI, Sre de la commission populaire générale de la Jamahiriya, à M. LAMINE, premier ministre de la RASD en réponse à ses félicitations à l'occasion de l'anniversaire de l'évacuation des forces britanniques de Libye.  
- Communiqué du FP dénonçant la vague de répression engagée par le Maroc contre les populations sahraouies.
- 11-4 - Déclarations de M. HAKIM IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, dénonçant des propos de M. Jean FRANÇOIS-PONCET qui, selon lui, « dénaturent le fond du problème sahraoui ».  
- **Reconnaissance de la RASD par le Kampuchea.**
- 13-4 - **Le Premier Ministre mauritanien souhaite poursuivre les contacts avec le FP. Le 15, le FP pose comme préalable à toute discussion, le départ des troupes marocaines.**  
- A Paris, déclarations de M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'information, faisant état de « batailles de positions » qui se dérouleraient depuis le 8/4 dans le sud-marocain et le long de la « frontière maroco-sahraouie ». Le couvre-feu aurait été décrété à Tan Tan et à Goulimine.

- 14-4 - M. BENYAHIA, ministre algérien des AE, reçoit à deux reprises M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP M. ABDELAZIZ accuse la France d'être à l'origine du « coup de force » de Nouakchott et fixe comme préalable à la reprise des négociations avec la Mauritanie l'évacuation des troupes étrangères stationnées sur son territoire.
- 18-4 - Des prisonniers marocains capturés par l'ALPS, lors de récentes opérations sont présentés à la presse algérienne et étrangère à Hafed Boudjema, en territoires libérés. A cette occasion, déclarations des « ministres sahraouis de l'information et de la défense ».
- 21-4 - L'Union interparlementaire adopte, à l'issue de sa réunion de Prague, une résolution réaffirmant « le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ».
- 22-4 - **Et 23. Une délégation algérienne de haut niveau rencontre le chef de l'Etat mauritanien.**
- **Et 23. Séjour à Tripoli du ministre mauritanien des AE; rencontre avec des représentants du FP.**
- A l'occasion de sa visite à Alger, M. George HABACHE, Sre Gl du FPLP, s'entretient avec M. HADRANI, membre du Comité exécutif du FP.
- 25-4 - Fin de la visite à Belgrade de M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt et adoption d'un programme de coopération entre le Front et l'alliance socialiste du peuple travailleur de Yougoslavie.
- 26-4 - **Annonce par l'Agence libyenne JANA de la signature d'un protocole d'accord mauritano-libyen sur la cession de Tiris El Gharbia, partie du S.O. administrée par la Mauritanie. Démenti le 26 et le 30 du côté mauritanien.**
- 27-4 - **Déclarations de M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'information, à l'APS. Il affirme que les autorités nationales sahraouies ont été saisies officiellement par les autorités nationales libyennes « de l'engagement mauritanien de leur remettre le « Tiris El Gharbia ».**
- 28-4 - A Luxembourg, résolution du bureau de l'internationale socialiste : « droit à l'autodétermination des sahraouis dans le cadre des résolutions de l'ONU ».
- M. LAMINE, premier ministre sahraoui, est reçu à Niamey par le pdt KOUNTCHE.
- 30-4 - Rencontre à Alger, de M. SUAREZ, pdt de l'Union du Centre démocratique avec le Sre Gl du FP.

## MAI

- 1<sup>er</sup>-5 - **Au 5. Mission de la sous-commission du Comité ad hoc de l'OUA (pds nigerian et malien et Sre Gl de l'OUA) : du 1<sup>er</sup> au 3 à Nouakchott; du 3 au 4 à Alger (entretiens avec les responsables algériens et sahraouis); du 4 au 5 à Fès (visite éclair du Sre Gle à Alger à la demande du roi HASSAN II).**
- 3-5 - **Le premier ministre mauritanien s'entretient à Paris du problème du S.O. avec le pdt GISCARD D'ESTAING et M. R. BARRE : selon M. Ahmed OULD BOUCEIF la « Mauritanie est prête à discuter avec le FP ».**
- 5-5 - **Et 26. Réunion du comité exécutif du FP qui se déclare prêt à rencontrer les autorités mauritaniennes le 26/05 prochain à Tripoli pour fixer les modalités d'application de « l'accord de Tripoli ». Le lendemain démenti mauritanien : rejet de toute cession sans consultation préalable. Le 26, absence à Tripoli, de la Mauritanie au « rendez-vous de l'histoire ».**
- 6-5 - **Et 7. Des mutineries auraient eu lieu dans les garnisons de Dakhla, d'Argoub et de Bir Enzarán.**

- 9-5 - Au 31. Selon FP, attaques menées par les forces sahraouies dans le cadre de « l'offensive Houari Boumediene » : le 9, contre la garnison de Aiounet Torkoz, investie et occupée plusieurs heures; le 13, à Bir Enzaran, Lebouirate et Guelta Zemmour; du 14 au 16 à Abattih et Smara; du 18 au 21 à Lebouirate, Abattih, Jdiria, Lemzarbiene, Guelta Zemmour, Bir Enzaran et Smara. Le 31, attaque contre une colonne des FAR à Khnifis dans le sud marocain. Le 4/06 le FP fait état de « l'anéantissement de la colonne des FAR ».
- **Visite à Tripoli de M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP. Entretien avec le Cdt JALLOUD.**
- L'APS annonce la récente visite d'une délégation du PC espagnol dans les « territoires sahraouis libérés ».
- Au 13. Une délégation du FP conduite par M. MALAININE SEDDIK, membre du Bureau Politique, assiste aux travaux du 23<sup>e</sup> Congrès du PCF à Saint-Ouen.
- **Reconnaissance de la RASD par le Laos.**
- 10-5 - M. MALAININE SEDDIK membre du Bureau politique du FP vient d'effectuer au mois d'avril, une tournée en Afghanistan, au Vietnam et au Laos.
- M. SIDATI, ministre d'Etat sahraoui vient d'effectuer un séjour au Botswana, en Zambie, au Malawi et au Kenya.
- **Rasd-Panama : établissement de relations diplomatiques au niveau d'ambassades. Cf. le 1/06.**
- 12-5 - M. BENYAHIA, ministres des AE d'Algérie, reçoit M. IBRAHIM HAKIM, ministre sahraoui des AE.
- 14-5 - Conférence de presse de M. IBRAHIM HAKIM, ministre sahraoui des AE, qui « dénonce » les survols du territoire sahraoui par des Jaguars français et accuse le gouvernement français d'être à l'origine de toutes les « formules politiques boiteuses et traîtresses » élaborées à l'encontre du peuple sahraoui.
- 16-5 - Fin d'entretiens entre représentants du FP (M. Omar MANSOUR) et de la fédération des républicains de progrès (M. Michel GRIMARD) en vue de la visite d'une délégation du FRP en territoire sahraoui.
- 19-5 - Le Polisario lance un appel « au peuple français et à ses forces du progrès » pour qu'ils dénoncent la politique actuelle de la France au S.O. et « exigent » sa « neutralité effective » dans ce conflit.
- 20-5 - Au 21 et 23. Le 20, meeting et discours du premier ministre sahraoui à l'occasion du 6<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée du peuple sahraoui. Le 21, déclaration de M. Abdelaziz, Sre Gl du FP dans « les territoires libérés ». Le 23, à Alger les mouvements de libération adoptent une motion de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui.
- 22-5 - **Participation d'une délégation du FP conduite par M. MALAININE SEDDIK, membre du bureau politique, à la 3<sup>e</sup> conférence des partis socialistes et progressistes de la Méditerranée; adoption à l'unanimité d'une résolution de soutien au FP.**
- 23-5 - **Reconnaissance officielle de la RASD par l'Afghanistan.**
- 24-5 - Dans une déclaration à l'APS, M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP « exhorte les dirigeants mauritaniens à évaluer les conséquences tragiques qui risquent de survenir s'ils ratent le rendez-vous du 26 mai ». Cf. le 31-05.
- Au 30. Séjour de M. LAMINE premier ministre sahraoui à Brazaville du 25 au 26 puis à Ruanda du 26 au 30.
- 26-5 - Séjour à Madagascar de M. SIDATI, ministre d'Etat sahraoui.
- **A Tripoli, séjour de M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP afin de poursuivre les négociations avec le gouvernement mauritanien.**
- 28-5 - Suite à la visite à Alger du CI KADHAFI publication d'un communiqué algéro-libyen : « soutien des deux parties au combat du peuple du S.O. sous la direction du FP ».

- 31-5 - **Déclarations à Genève de M. HAKIM IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, mettant en cause la Mauritanie qui a « failli à ses engagements » en n'allant pas à Tripoli le 26 mai ainsi que le prévoyait le protocole d'accord mauritano-libyen.**

#### JUIN

- 1<sup>er</sup>-6 - M. AHMED OULD SOULEILEM, premier ambassadeur de la RASD à Panama, présente ses lettres de créances au Pdt PEREIRA RORYO.
- 4-6 - Au 27. Le 4, attaque menée par le FP contre la ville marocaine d'Assa. Le 6, à Fès le roi HASSAN II annonce que le droit de suite sera exercé pour la défense des citoyens marocains. Du 7 au 12, attaques menées par les forces sahraouies dans le cadre de « l'offensive Houari BOUMEDIENE » à Lebouirate, Bir Enzaran, Guelta Zemmour; le 13 et le 27 contre la ville de Tan Tan. Le 16, le FP apporte des précisions sur l'attaque de Tan Tan et fait état du pilonnage de la ville d'El Ayoun.
- 5-6 - M. KODJO, Sre GI de l'OUA effectue une brève visite à Alger venant de Rabat.
- 6-6 - **Et 16. A Alger, rencontre du roi HUSSEIN de Jordanie, avec le Premier Ministre de la Défense de la RASD. Le 16, à l'hebdomadaire *Al Mostaghbal* le roi HUSSEIN se déclare prêt à entreprendre une médiation.**
- 8-6 - Au 10. Réunion à Madrid de la 3<sup>e</sup> conférence européenne de soutien au peuple sahraoui.
- Visite à Victoria de M. SIDATI, ministre d'Etat sahraoui, qui est reçu par le Pdt ALBERT RENE.
- Au 20. Tournée en Scandinavie de M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, Sre GI adjt du FP.
- 9-6 - Echange de messages entre le roi HASSAN II, le pdt en exercice de l'OUA le GI NIMEIRY et le pdt CHADLI BENDJEDID sur le droit de suite marocain, après l'attaque d'Assa par le FP le 4 juin.
- 12-6 - Publication d'une interview de M. LAMINE, premier ministre sahraoui, par le quotidien libanais *Al-Kifah Al-Arabi*.
- **Au 15. Visite à Alger d'une délégation mauritanienne conduite par le Lt-CI OULD SIDI, ministre chargé de la permanence du CMSN.**
- 13-6 - **Au 16. Les 13 et 14, plaintes marocaines aux NU à la suite d'une nouvelle attaque par le FP de la ville de Tan Tan le 13; immédiatement suivie par un message de M. BENYAHIA au Sre GI de l'ONU rétablissant les responsabilités en cas d'exercice du droit de suite. Le 16, le représentant permanent de l'Algérie aux NU adresse un message au Pdt du Conseil de sécurité dans lequel il accuse Rabat de préparer une agression contre l'Algérie.**
- 16-6 - Déclaration de M. HAKIM IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, demandant au Conseil de Sécurité de contraindre le régime de Rabat à se conformer à la Charte et aux résolutions des NU.
- 20-6 - Déclaration à l'AFP de M. BEDJAoui, lors du débat du Conseil de sécurité de l'ONU relatif à la plainte marocaine du 13 juin : le Maroc a une « attitude suicidaire ».
- **Au 25. Débats du Conseil de sécurité sur la plainte marocaine contre l'Algérie. Le 21, invitation à prendre la parole « à titre personnel » au représentant du FP, M. Majid ABDULLAH. Cf. le 25.**
- 23-6 - Communiqué publié à l'issue de deux réunions du Conseil de sécurité, sous la présidence du Chef de l'Etat soudanais, le GI NIMEIRY, sur le problème du S.O. : présentation au prochain sommet de l'OUA de recommandations concernant le droit à l'autodétermination reconnu par le « Comité des sages » de l'OUA, et le cessez-le-feu.

- 24-6 - **Conférence de presse donnée à Alger par M. J. FRANÇOIS-PONCET à l'issue de son séjour : la France n'est pas « partie au différend qui existe au S.O. ». Par ailleurs : il n'est pas question que la France reconnaisse le FP. Il ne lui appartient pas de le reconnaître.**
  - Publication d'un communiqué adopté en « Conseil des ministre de la RASD », invitant les instances internationales à faire échec au défi de HASSAN II.
- 25-6 - **Visite à Tripoli de M. BRAHIM GHALI, ministre sahraoui de la défense.**
  - **Le conseil de sécurité de l'ONU suspend sine die son débat à la demande du Maroc pour ne pas entraver l'action du comité ad hoc de l'OUA.**
- 26-6 - **Au 1/7. Tournée de M. BACHIR MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP aux Pays-Bas et en Belgique où il est reçu par le Premier Ministre belge.**
- 27-6 - **Rencontre à Alger entre M. Mounif ERRAZAZ, Sre Gl adjt du Baas irakien et une délégation du FP dirigée par M. Mohamed LAMINE OULD AHMED Premier Ministre du gvt de la RASD.**
  - M. HAKIM IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, est reçu à New York par M. Kurt WALDHEIM.

#### JUILLET

- 1<sup>er</sup>-7 - **L'Algérie exprime sa satisfaction au pdt du Soudan M. NIMEIRY sur la façon dont il a conduit le travail du comité des sages de l'OUA dont il est pdt.**
  - **Pour la 2<sup>e</sup> fois en moins d'un mois, entretiens algéro-mauritaniens à Alger entre deux délégations dirigées par MM. BENYAHIA et SIDI OULD SALEM du CMSN, dont on ne connaît pas la teneur.**
- 5-7 - **La république du Cap Vert reconnaît la RASD.**
- 7-7 - **Déclaration du ministre des AE sahraoui à Alger rappelant les points fondamentaux de la position sahraouie :**
  - retrait des troupes étrangères;
  - reconnaissance de la RASD par le Maroc et la Mauritanie;
  - adhésion au principe de non-violence dans les règlements frontaliers et relation d'amitié et de bon voisinage.
- 8-7 - **Selon le FP, mitraillage d'un chalutier panaméen par les forces marocaines au large des côtés du S.O.**
- 10-7 - **Discours du Premier Ministre mauritanien à l'occasion de la fête des forces armées annonçant la poursuite des contacts avec le FP.**
- 12-7 - **Reprise des hostilités entre le FP et la Mauritanie. Attaque de la ville de Tichla au Rio de Oro par les forces sahraouies.**
- 14-7 - **Proposition par le FP de la tenue d'une conférence quadripartite sous les auspices des NU et de l'OUA qui regrouperait le Maroc, la Mauritanie, le FP et un pays intéressé : l'Algérie.**
- 16/7 - **Déclaration du ministre des AE du FP annonçant que le rendez-vous prévu le 16/7 à Monrovia avec les représentants mauritaniens n'a pas eu lieu.**
- 17-7 - **Annonce de la décision du Roi HASSAN II de ne pas se rendre à la conférence de l'OUA de Monrovia.**
  - **Au 21. Sommet de l'OUA réuni à Monrovia. Le 20, adoption par la réunion des chefs d'Etat de la recommandation du comité des Sages : cessez-le-feu de toutes les parties, organisation d'un référendum (maintien du statu quo ou indépendance) : 34 voix pour 1 contre (Comores); 7 abstentions (Egypte, Cameroun, Centrafrique, Gambie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Maurice); 6 non-participations (Maroc, Gabon, Sénégal, Swaziland, Sierra Leone, Tunisie, Tchad). Cette décision est rejetée par le Maroc.**

- 19-7 - Au 11/08. Combats au S.O. : le 19, attaque de Smara ; le 11/08 attaque massive de Bir Enzaran repoussée par les FAR.
- 21-7 - A son retour de Monrovia le ministre des AE, M. BOUCETTA déclare que le « Sahara est marocain et le demeurera quoi qu'il nous en coûte ». M. BOUCETTA représentait le Maroc au 16<sup>e</sup> sommet de l'OUA qui s'est tenu à Monrovia du 17 au 21-07.
- 25-7 - Suite au sommet de l'OUA à propos de la question du S.O. M. Ahmed ALAOUI affirme dans l'éditorial de *Maroc-Soir* que le Maroc pourrait exercer son droit de préemption si la Mauritanie renonce au Tiris el-Gharbia.
- 29-7 - Le FP annonce la libération des prisonniers mauritaniens faits lors de l'attaque de Tichla le 12/7.

## AOÛT

- 2-8 - M. Ibrahim HAKIM, ministre sahraoui des AE, remet à Monrovia un message de M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP au Pdt TOLBERT.
- 3-8 - Déclaration de M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP qui se félicite de l'arrivée à Alger d'une délégation mauritanienne et déplore les propos tenus récemment par le Sous-Secrétaire d'Etat américain sur la fourniture d'armes au Maroc.
  - Au 5. **Reprise à Alger des négociations mauritano-sahraouies entre M. SAYED, Sre Gl adjt du FP et le Lt-CI OULD SIDI, deuxième Vice-Pdt du CMSN.**
- 5-8 - **Signature à Alger d'un accord de paix entre la Mauritanie et le FP. Cet accord stipule que la Mauritanie n'a plus de revendications territoriales sur le S.O.**
- 10-8 - Au 24. Selon le FP, attaques menées par les forces sahraouies dans le cadre de l'offensive « Houari Boumediene » : le 10, contre les garnisons de Lebouriate et de Bir Enzaran ; le 18, à Touizgui dans le sud marocain. Le 24, importante opération contre la garnison marocaine de Lebouriate.
- 13-8 - Remise des prisonniers capturés le 12 juillet dernier lors de l'attaque de Tichla, aux autorités mauritaniennes à Nouakchott.
- 14-8 - Déclarations à Paris de M. Hakim IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, annonçant « l'intensification des opérations militaires le plus loin possible et le plus durement possible à l'intérieur du territoire marocain et dans les parties du Sahara occupées par le Maroc.
  - Visite à Tripoli de M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP et de M. LAMINE, premier ministre sahraoui.
  - **Reprise des relations diplomatiques entre la Mauritanie et l'Algérie rompues depuis le 7 mars 1976.**
- 16-8 - Le pdt CHADLI adresse un message au pdt de l'OUA pour exiger « le retrait total et immédiat des FAR de tout le territoire du S.O. »
- 17-8 - Demande du parti socialiste espagnol au gouvernement espagnol : dénoncer l'accord de Madrid du 14-11-1975.
- 18-8 - Et 21. Interviews au *Monde* et à *Europe press* du ministre espagnol des AE : « Le Sahara occidental demeure un territoire international ».
- 20-8 - **Grenade (Saint George's-Antilles Britanniques), reconnaît officiellement la RASD.**
- 22-8 - M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP s'entretient à Paris avec M. Michel GRIMARD, délégué gl de la Fédération des Républicains de Progrès.
- 24-8 - **Le Ghana reconnaît officiellement la RASD.**
  - M. SAMORA MACHEL, Pdt du Mozambique, adresse ses félicitations à M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP, à la suite de la signature de l'accord d'Alger.
  - Visite à Nairobi de M. Hakim IBRAHIM, ministre sahraoui des AE.

- 25-8 - M. Hakim IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, dans une interview à l'hebdomadaire libanais *Al-Hawadith* déclare que « l'occupation par le Maroc du Tiris El-Gharbia est une première étape vers l'annexion de la Mauritanie.
- 26-8 - Au 29. Visite officielle en Algérie de M. ADEFOPE, Sre Gl aux AE nigérianes. Entretiens avec le Pdt CHADLI, le Premier Ministre et les Ministres des AE, de l'Industrie et de l'Energie. Dans une interview à *El-Moudjahid*, il s'élève contre l'occupation du Tiris El-Gharbia par le Maroc.
- 27-8 - L'APS annonce qu'une délégation du FP assiste à la CNUCED.
- 28-8 - A Alger, entretien entre M. MARCHAIS et M. Mohamed ABDELAZIZ, Sre Gl du FP : solidarité totale, condamnation de l'attitude marocaine et demande au Gvt français de reconnaître le FP.
- 29-8 - M. BENYAHIA, ministre des AE, reçoit M. Mohamed ABDELAZIZ, Sre Gl du FP, et de M. Mohamed LAMINE, premier ministre de la RASD.

## SEPTEMBRE

- 1<sup>er</sup>-9 - Au 22. Le 1<sup>er</sup>, déclaration du Pdt SADATE : « l'Egypte est prête à soutenir le Maroc militairement et jusqu'au bout dans le conflit du S.O. ». Le 15, selon *October*, des Migs livrés à l'Algérie par l'URSS seraient mis à la disposition du FP. Le 22, confirmation égyptienne de la décision de livrer des armes au Maroc. Cf. le 26.
- 2-9 - **Reconnaissance de la RASD par la Dominique, Sainte-Lucie et la Guyana.**
- 4-9 - Au 22. Selon le FP, attaques menées par les forces sahraouies dans le cadre de « l'offensive Houari Boumediène » : du 4 et 6 à Touziguit ; du 4 et 5 à Smara ; le 8 à Lemsied. Le 16, embuscade contre les troupes marocaines entre Zag et N'Gab ; du 16 au 17, attaques à Oued Zighzibet et à Oued Kieze au nord-ouest de l'oued Draa. Les 25 et 27 à Bir Enzaran et à Guelta Zemmour.
- 5-9 - **Reconnaissance de la RASD par la Jamaïque.**
- 6-9 - **Reconnaissance de la RASD par l'Ouganda et le Nicaragua.**
- Mise en garde de M. OULD SALEK, « Ministre sahraoui de l'information », au cours d'une conférence de presse, contre « une nouvelle intervention américaine au nord-ouest de l'Afrique. Il affirme par ailleurs que des armes égyptiennes ont été saisies au S.O.
- 7-9 - La commission des AE du Sénat espagnol rejette la proposition tendant à reconnaître le FP et à dénoncer les accords de Madrid.
- 8-9 - **Au 9. A La Havane, 6<sup>e</sup> conférence des Chefs d'Etat du mouvement non-aligné : à propos du S.O. la déclaration finale déplore l'extension de l'occupation armée par le Maroc et réaffirme le droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance.**
- Communiqué du FP faisant état de la mise en place au Maroc d'un tribunal militaire chargé de statuer sur les cas de « trahison » du Cdt AZELMAT et de 17 autres officiers de la garnison de Lébouirate à la suite de la victoire remportée par les sahraouis le 24-8 dernier.
- 14-9 - Communiqué du FP invitant le Maroc à venir négocier à Bamako, sous l'égide du comité *ad hoc* de l'OUA, « le retrait de ses troupes de l'ensemble du territoire de la RASD ».
- Communiqué du FP faisant état de l'exécution sans jugement de l'ex-Cdt de la garnison de Lébouirate investie par les forces sahraouies le 24-8 dernier.
- 17-9 - Une délégation du FP comprenant MM. Jamal YUSUF et Ali MOHAMMED est reçue par le Pdt de la Commission Internationale du SPD. Un communiqué de presse publié après cette rencontre salue l'accord de paix mauritano-sahraoui du 5.
- 18-9 - Le FP présente à la presse un « citoyen sahraoui » de Dakhla qui dénonce les conditions dans lesquelles s'est déroulée la cérémonie d'allégeance au Roi HASSAN II et fait état de répression dans cette région.



- L'APS signale la visite à N'Djamena d'une délégation sahraouie conduite par M. HAMOUDI AHMED BABA, ministre sahraoui des Transports.
- 19-9 - M. BENYAHIA, ministre des AE, reçoit M. LAMINE, premier ministre sahraoui.
- Appel du Croissant Rouge sahraoui à l'aide internationale à la suite d'inondations dans les camps de réfugiés provoquées par des pluies torrentielles.
- Au 30. Tournée de M. LAMINE, premier ministre de la RASD, à Luanda (19 au 21). Maputo (21 au 27) et Lusaka (27 au 30).
- Au 21. Visite en Hongrie d'une délégation sahraouie conduite par M. MALAININE SEDDIK, responsable adjt des relations extérieures du FP.
- 20-9 - A Madrid, réunion des partis communistes espagnol, italien et français : condamnation de l'attitude « obstinée du Maroc qui étend et poursuit son agression ».
- L'APS annonce le séjour en Libye de M. Ali MAHMOUD, ministre sahraoui de l'enseignement et de l'éducation.
- 26-9 - Présentation à la presse par le FP d'armes « égyptiennes » et françaises récupérées au sud du Maroc. Déclaration de M. Brahim GHALI, ministre sahraoui de la Défense.
- 27-9 - Au 29. Visite de M. André TSCHIFFELI, délégué du CICR dans les camps de réfugiés sahraouis.
- 28-9 - Publication dans *Le Monde* du 29 d'une interview de M. LAMINE, premier ministre sahraoui, qui affirme que « des officiers français effectuent des tournées d'inspection dans les zones de combat (du sud marocain) et forment des soldats à la lutte anti-guerilla. Il met en cause « l'alliance qui se tisse » entre Le Caire et Rabat et menace de recourir à des « contingents de pays amis » si le Maroc agit en ce sens.
- Les députés communistes français et italiens déposent au bureau de l'Assemblée des Communautés Européennes une proposition de résolution sur le S.O.
- 29-9 - **Visite à Amman de M. Ahmed ALI NOURREDINE, membre du Bureau Politique du FP, porteur d'un message au Roi HUSSEIN.**

## OCTOBRE

- 2-10 - Au 29. Selon le FP, attaques menées par les forces sahraouies : les 2 et 5 contre la garnison de Zak ; les 5 et 7, tentative du FP pour occuper Smara repoussée par les FAR. Les 10 et 12, harcèlement au col du Tizgui Remz. Le 14, prise de la ville de Mahbès par le FP. Le 19 et 22, nouvelles offensives sahraouies contre Bir Enzaran, Megsen el Fernane. Le 25, à Bir Enzaran et Guelta Zemmour. Le 29, opération « Ohoud » (Maroc) départ de Tan Tan pour Dakhla d'une colonne mobile de 6 000 hommes conduite par le CI-major DLIMI.
- 4-10 - M. K. WALDHEIM reçoit M. HAKIM IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, venu à New York pour suivre les débats de la présente session des Nations Unies sur le S.O.
- 8-10 - **Au 16. M. Ahmed ALI NOURREDINE, membre du Bureau Politique du Polisario, s'entretient à Beyrouth avec des représentants du mouvement libanais des « Nassériens indépendants » (« Al Mourabitoun »), du Front de Libération de la Palestine (FLP), du parti communiste libanais et de l'Action Communiste libanaise.**
- 9-10 - Déclarations de M. MALAININE Seddik, membre du Bureau Politique du FP, qui apporte des précisions sur l'attaque de Smara et invite le Sre Gl de l'ONU et le comité *ad hoc* de l'OUA à œuvrer afin de réunir les deux parties belligères pour trouver une solution politique au conflit.
- Visite à khartoum de M. ABEIDA OULD CHEIKH, membre du Bureau Politique du FP. Il est reçu par le Ministre des AE.

- 10-10 - Communiqué du FP faisant état de soulèvements populaires à El Ayoun sévèrement réprimés par l'armée marocaine.
- **Reconnaissance de la RASD par le Lesotho.**
  - **le Cardinal Duval, Archevêque d'Alger, reçoit une délégation du FP conduite par M. MALAININE Seddik, membre du Bureau Politique.**
  - Visite à Bamako de M. AHMOUDI AHMED BABA, ministre sahraoui des Communications et de l'Énergie.
- 12-10 - Présentation à « l'Association d'amitié française avec la RASD » et à la presse étrangère des 42 soldats marocains faits prisonniers et des 716 « citoyens sahraouis libérés ». Lors de l'opération de Smara. M. OULD SIDI BACHIR, sahraoui membre du Parlement marocain, déclare que des missions militaires françaises et américaines se rendent régulièrement à Smara et à El Ayoun.
- Déclarations de M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP, qui dément « l'existence d'éléments étrangers dans l'ALPS » et accuse Rabat de vouloir par ces mensonges « masquer la présence de techniciens, d'instructeurs et de conseillers militaires français et autres encadrant les FAR ».
  - **Reconnaissance de la RASD par la Zambie.**
- 13-10 - Au 15. Rencontre, à Alger, de M. Claude CHEYSSON, commissaire au développement de la CEE, avec une délégation du FP.
- 19-10 - Le représentant du FP à Alger fait état d'une récente tentative d'assassinat du Roi HASSAN II par des « officiers libres » au Palais d'Ifrane.
- Au 20. Visite dans les « territoires sahraouis libérés » d'une délégation de la Fédération des Républicains de Progrès, conduite par M. CHARBONNEL. Un communiqué commun est rendu public le 24.
- 20-10 - Au 24. Visite à Conakry puis à Bathurst de M. AHMOUDI AHMED BABA, ministre sahraoui des Communications et de l'Énergie.
- 23-10 - M. Omar MANSOUR, membre du Bureau Politique, prononce un discours devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- Séjour au Sierra Léone d'une délégation sahraouie conduite par M. AHMOUDI AHMED BABA, ministre sahraoui des Communications et de l'Énergie, qui a été reçue par le Vice-Ministre des AE.
- 24-10 - **Communiqué du FP annonçant l'établissement de relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs entre la RASD et les Etats-Unis du Mexique.**
- 25-10 - L'APS fait état de visites effectuées à Accra par M. Salek OULD BOUBEH, Sre Gl du ministère sahraoui de la Santé, et à Mexico par M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'Information.
- Conférence de presse, au siège des Nations Unies, de M. Ibrahim HAKIM, ministre sahraoui des AE, qui qualifie de « gifle à l'Afrique » la décision américaine de fournir des armes au Maroc.
  - M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP, déclare à Tripoli que la décision américaine de fournir des armes au Maroc constitue un défi aux pays arabes et africains. Il est reçu le 27 par le Ci KADHAFI.
- 26-10 - Au 1-11. Visite d'une délégation du parti communiste portugais en « territoires sahraouis libérés ».
- 28-10 - Répondant à des informations en provenances de Rabat, M. LATIFI EL AMMARI, ancien militant de l'UNFP marocaines, dément au cours d'une conférence de presse que des militants de l'USFP réfugiés à Alger aient été arrêtés par la police.
- 29-10 - Au 31. Partis communistes européens : visite d'une délégation commune du PCI, PCE et PCF en « territoires sahraouis libérés ».
- 31-10 - **Entretien à Alger entre le pdt syrien HAFEZ EL ASSAD et les dirigeants du FP.**

## NOVEMBRE

- 2-11 - **Le Comité de décolonisation de l'ONU adopte par 83 voix contre 5 et 4 abstentions une résolution invitant le Maroc à mettre fin à l'occupation du S.O. et reconnaissant le FP en tant que représentant du peuple du S.O.**
- Visite à Niamey de M. SALEK OULD BOUBEH, ministre sahraoui de la Santé, qui est reçu par le pdt KOUNTCHE. M. BOUBEH s'était rendu la semaine passée à Ouagadougou et avait été reçu par le Gl LAMIZANA.
- 4-11 - Au 7. Selon le FP, attaques menées par les forces sahraouis contre les garnisons de Boujdour, Hagounia et Smara. Le 20, attaque d'Abattih, par le FP: 1 mirage F1 des FAR est abattu.
- 7-11 - Visite à Tripoli de M. Brahim GHALI, ministre sahraoui de la Défense.
- 8-11 - Au 9. Visite à Bamako de M. LAMINE, Premier Ministre sahraoui.
- 10-11 - M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'Information, s'entretient à Paris avec des représentants du PSF, du PCF de la FRP et de la CFDT.
- 12-11 - Le pdt TOLBERT exprime à Monrovia le souhait de voir le Sre Gl du FP participer à la conférence de Monrovia.
- M. Hakim IBRAHIM, ministre sahraoui des AE, déclare que le comité *ad hoc* de l'OUA ne peut se réunir que sur la base de la résolution de Monrovia.
- 14-11 - Visite à Strasbourg de M. MALAININE BEN SEDDIK, membre du bureau politique du FP, qui rencontre des parlementaires européens.
- Communiqué du FP dénonçant l'opération marocaine Ouhoud qui constitue selon lui « une vaste campagne de mystification ».
- 15-11 - Visite à Vienne de M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP.
- 16-11 - Visite à Dar-Es-Salam de M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'Information.
- 20-11 - L'APS annonce que l'Union des Etudiants de la Saguia El-Hamra et du Rio-de-Oro a été affiliée à l'Union Internationale des Etudiants lors de la réunion de son comité exécutif qui s'est tenue du 16 au 18-11 à Prague.
- Visite à Paris de M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'Information qui s'entretient avec une délégation de la FEN.
- 21-11 - **L'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adopte par 85 voix contre 6 la résolution présentée par le comité de décolonisation.**
- Et 3-12. Annonce par l'Association des originaires de la Sakiet el-Hamra et du Rio-de-Oro (AOSARIO, pro-marocains) d'opérations au Sahara algérien.
- 24-11 - Déclaration à l'APS de M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP, qui émet des doutes sur le désir de Rabat de se rendre à Monrovia dans un souci de paix.
- Au 28. Visite à Tripoli de M. Brahim GHALI, ministre sahraoui de la Défense. Il rencontre les 25 et 27/11 une délégation iranienne conduite par le Dr Ali HADI.
- 26-11 - **L'agence iranienne PARS annonce la prochaine ouverture d'un bureau du FP à Téhéran.**
- 27-11 - M. BENYAHIA, ministre algérien des AE, s'entretient avec M. LAMINE, Premier Ministre sahraoui.
- 28-11 - L'APS signale que M. MALAININE SEDDIK, membre du bureau politique du FP, effectue un séjour à Téhéran depuis quelques jours.
- 29-11 - Le périodique du FP *Sahara Libre*, affirme que la garnison marocaine de Zak est assiégée et pilonnée par les forces sahraouies.

## DÉCEMBRE

- 2-12 - Au 5. M. ABDELAZIZ, Sre Gl du FP, dirige la délégation sahraouie à la réunion du comité *ad hoc* de l'OUA. Il fait une déclaration avant son départ pour Monrovia. Il s'entretient notamment durant son séjour dans la capitale libérienne avec le Ministre mauritanien des AE.
- 3-12 - Au 26. Selon le FP, attaques menées par les forces sahraouies : le 3, contre des positions marocaines au sud de l'oued Draa. Le 8, contre la garnison de Zak; du 20 au 26 contre les garnisons de Lemsied, Guelta Zemmour et Bir Enzaran.
- Au 6. M. CHADLI dirige la délégation algérienne à la réunion du comité *ad hoc* de l'OUA à Monrovia.
- 4-12 - Déclaration à Monrovia de M. OULD SALEK, ministre sahraoui de l'Information, qui dénonce l'intransigeance de Rabat qui constitue un nouveau défi à l'Afrique.
- 5-12 - **Le comité *ad hoc* de l'OUA adopte une résolution sur le S.O. qui demande instamment au Maroc de retirer du Sahara ses troupes et son administration, invite au cessez-le-feu et recommande la mise sur pied d'une force africaine de maintien de la paix.**
- 7-12 - Au 9. Tournée de M. ABDELAZIZ à Lomé, Cotonou et Niamey.
- 10-12 - **Et 12. Visite à La Valette de M. LAMINE, Premier Ministre sahraoui.**
- 11-12 - M. Omar MANSOUR, représentant en Algérie du FP, déclare que la • décision du Pdt CARTER de livrer des armes au Maroc est en contradiction avec l'appel pressant de l'OUA.
- 12-12 - La presse algérienne reproduit le rapport d'Amnisty International (mai 1978-avril 1979) selon lequel des centaines de sahraouis sont détenus par le régime marocain.
- 15-12 - Déclaration de M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP, dans laquelle il affirme que l'entrée de la RASD à l'OUA paraît maintenant inévitable.
- 19-12 - Débarquement à Alger d'une cargaison d'aliments, de couvertures et de tentes d'un montant de 5 millions de dinars et offerts par l'association suédoise • Rebaderhen • aux réfugiés sahraouis. L'Ambassadeur de Suède assiste à la cérémonie de remise de ce don.
- Visite à La Havane d'une délégation du FP conduite par M. Bachir MUSTAPHA SAYED, Sre Gl adjt du FP.